

**M. l'Orateur:** En vertu de l'article 43 du Règlement, pour présenter une motion de ce genre il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES POSTES

#### DEMANDE D'UNE MESURE LÉGISLATIVE PROPRE À FAIRE CESSER LA GRÈVE

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. J'ai une question à poser au premier ministre. Ce dernier se souviendra que son ministre des Postes, qui trouve parfois le temps de venir à la Chambre, s'est engagé très clairement à assumer ses responsabilités. Nous croyons comprendre que cela se résume à faire distribuer le courrier et à agir le plus rapidement possible en cas de crise.

Comme nous avons appris que les services de courrier sont interrompus depuis ce matin à Charlottetown, Montréal, Windsor et Calgary et que les arrêts de travail menacent de s'étendre à d'autres villes, le premier ministre va-t-il présenter à la Chambre une mesure d'urgence destinée à garantir que le service postal ne sera pas interrompu et que les négociations se poursuivront?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il est désobligeant de la part du chef de l'opposition de laisser entendre que le ministre des Postes s'absente souvent de la Chambre. Il devrait savoir que celui-ci s'est occupé efficacement de la grève des facteurs la semaine dernière et que ce matin il est en réunion pour essayer de régler une grève qui, même si elle n'a pas été déclenchée officiellement, semble néanmoins avoir paralysé le service postal dans tout le Canada.

Une réunion se déroule en ce moment et une rencontre entre les représentants du gouvernement et du syndicat des postiers est prévue pour deux heures cet après-midi. Nous espérons que cette grève prématurée, en ce sens qu'elle n'a pas été déclenchée par l'exécutif du syndicat, sera contremandée. Si c'est le cas, la question du chef de l'opposition demeure hypothétique, mais dans le cas contraire, le gouvernement devra en effet prendre des mesures dans les plus brefs délais.

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, l'efficacité du ministre des Postes et du gouvernement en général n'est plus à démontrer aujourd'hui dans des villes comme Charlottetown, Montréal, Windsor et Calgary où les sacs de courrier restent en souffrance. Je présume que le premier ministre a en réserve quelques plans d'urgence pour le cas où les négociations qui doivent se dérouler cet après-midi échoueraient une fois de plus. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre des

### Questions orales

communes quels sont ces plans d'urgence et faire savoir aux députés combien de temps il va encore attendre avant de prendre des mesures visant à garantir la prestation de ce service?

**M. Trudeau:** Vous aurez pu constater, monsieur l'Orateur, que la question qui m'est posée ne repose que sur des hypothèses. On me demande ce qui va se produire si les négociations échouent. Tout ce que je peux conseiller en réponse au leader de l'opposition, c'est de rester sur la colline cet après-midi pour voir si les négociations aboutissent ou non . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, la nation ne manquera pas de constater la facilité avec laquelle le premier ministre se dérobe une fois de plus aux questions qui lui sont posées. Tout ce que j'ai demandé, c'est si le gouvernement du Canada a prévu de mettre en place des plans d'urgence au cas où le ministre des Postes essuierait un nouvel échec et de nous renseigner, le cas échéant, sur la nature de ces plans.

● (1117)

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je ne sais pas pourquoi le chef de l'opposition revient à la charge avec sa vieille rengaine de mauvaise politique alors que les facteurs ont poursuivi leur travail la semaine dernière sans déclencher de grève et ont signé une convention collective très avantageuse avec le gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Nous en attendons autant de la réunion qui est prévue pour cet après-midi à 2 heures. La Chambre siégera jusqu'à au moins 4 h 45 pour le vote, monsieur l'Orateur. J'invite le chef de l'opposition à rester à sa place puisqu'il est si pressé de voir ce que le gouvernement va faire.

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, je sais que le premier ministre n'a que faire de cette institution.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark:** Je vais attendre qu'on fasse le silence en face, monsieur l'Orateur. Le premier ministre ne nous donnera pas les renseignements auxquels nous avons droit. Mais accepterait-il au moins de donner suite à la promesse que le ministre des Postes a faite il y a plusieurs mois lorsque nous lui avons proposé d'établir un comité spécial qui étudierait toutes les opérations des postes, soit un comité parlementaire comme celui qui s'est occupé des pénitenciers et qui a fait des recommandations fort utiles à l'époque.

Puisque le gouvernement ne cesse d'accumuler les échecs dans ses tentatives pour assurer la livraison du courrier et la paix aux postes, le premier ministre accepterait-il aujourd'hui, tout de suite, avant de tergiverser en convoquant une autre réunion à 2 heures, de former un comité du genre et laisser le Parlement étudier les changements qui pourraient assurer une livraison plus rapide du courrier au Canada?